Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260430-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
26/03/2026
Affichée le 26/03/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux avril à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
03/04/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BOUGOUIN Vanessa, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. JUHEL Arnaud a donné un pouvoir à M. HURAUX Alexandre
M. MARIE Christophe

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

2026.04.30) DESIGNATION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en place du Répertoire Electoral Unique selon la loi N° 2016-1048 du 1er août 2016 qui entre en vigueur le 1er janvier 2019, le conseil municipal doit désigner un conseiller municipal selon l'article L 19 du code électoral pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, ou à défaut, du plus jeune conseiller municipal, à l'exception du Maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal quels sont les candidats intéressés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260430-DE

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal désigne à l'unanimité : **M. LEGAVRE Jean-Luc**

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 3 avril 2026

Le Maire :

O. GAIGNE